

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

24 février 2026

GRDF et l'AAMF, ensemble pour accélérer le développement de la méthanisation agricole

À l'occasion du Salon International de l'Agriculture, GRDF et l'Association des Agriculteurs Méthaniseurs de France (AAMF) annoncent le renouvellement de leur partenariat en faveur de la méthanisation agricole et de l'injection de biométhane dans les réseaux gaziers. GRDF et l'AAMF s'inscrivent dans une volonté commune, celle d'accompagner les évolutions de la filière pour développer un modèle toujours plus vertueux. Chaque projet doit notamment pouvoir garantir ses apports d'intrants sur le long terme et s'assurer de la qualité du retour au sol des digestats, issus de la méthanisation.

Un partenariat pour développer une filière toujours plus performante

GRDF et l'AAMF poursuivent leurs travaux communs autour de plusieurs priorités :

- l'accompagnement des projets de méthanisation agricole et d'injection de biométhane ;
- l'amélioration continue de la performance des installations et le partage de retours d'expérience terrain ;
- l'accompagnement des sites en cogénération souhaitant évoluer vers l'injection ;
- le développement du dialogue entre méthaniseurs - apporteurs d'intrants, financeurs et partenaires institutionnels ;
- le renforcement des actions autour de la sécurité, de l'innovation et, de la recherche et développement.

Un engagement commun au service de la transition écologique des territoires

GRDF et l'AAMF confirment leur volonté d'accompagner durablement le développement d'une filière performante et créatrice de valeur pour le monde agricole. La production de gaz vert et de digestat, co-produit de la méthanisation, réduisent l'empreinte carbone du monde agricole en valorisant les déchets des exploitations. Le biométhane, énergie renouvelable et locale, contribue à l'autonomie énergétique des territoires et à la décarbonation de tous les usages du gaz.

Mauritz Quaak, vice-président de l'AAMF, a affirmé « *Le renouvellement de cette convention avec GRDF confirme un partenariat solide, construit dans la durée, au service des agriculteurs et des territoires. Nous avançons avec une exigence commune : sécuriser les projets, améliorer la performance des sites et faire progresser la filière de manière responsable. Des avancées ont été obtenues mais les enjeux restent importants. Cette convention traduit notre volonté de construire ensemble une filière agricole du biogaz structurée et créatrice de valeur pour les agriculteurs et les territoires.* »

Laurence Poirier-Dietz, directrice générale de GRDF a déclaré : « *Nous réaffirmons notre engagement aux côtés de l'AAMF et du monde agricole. Aujourd'hui, 85 % des projets de biométhane sont portés par des agriculteurs. Près de 800 sites injectent du biométhane dans les réseaux gaziers, dont plus de 350 portés par des adhérents de l'AAMF. Dans un contexte agricole souvent difficile, la méthanisation agricole représente un soutien précieux en assurant aux agriculteurs un revenu complémentaire et stable.* »

À propos de GRDF

GRDF est le gestionnaire du plus grand réseau de distribution de gaz en Europe. Il exploite et entretient 209 000 km de réseaux en garantissant la sécurité des personnes et des biens. GRDF est l'acteur incontournable d'une transition énergétique abordable et ancrée dans les territoires. Présent dans plus de 9 500 communes, l'entreprise est le partenaire des collectivités qu'elle accompagne dans leur décarbonation au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

GRDF distribue le gaz à près de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour chaque usage, GRDF propose des solutions pragmatiques pour réduire l'empreinte carbone de ses clients : sobriété, gaz vert, efficacité énergétique et équipements performants. L'entreprise se mobilise pour atteindre 20 % de gaz verts dans les réseaux en 2030, un objectif qui permettra au plus grand nombre de bénéficier d'une énergie renouvelable et produite en France.

GRDF est le 1^{er} distributeur de gaz qui s'inscrit dans une trajectoire de décarbonation - tous scopes confondus et à périmètre constant - en adéquation avec l'accord de Paris.

À propos de l'AAMF

Créée en 2010, l'Association des Agriculteurs Méthaniseurs de France (AAMF) fédère et représente tous les agriculteurs engagés dans la filière des gaz verts. Portée par ses valeurs - innovation, partage, professionnalisme et audace -, l'AAMF défend leurs intérêts, favorise la mise en réseau et la coopération entre acteurs de la filière et accompagne le développement d'une méthanisation durable, innovante et ancrée dans les territoires. L'Association compte 600 adhérents répartis dans toute la France et travaille également en collaboration avec les pouvoirs publics, les acteurs institutionnels, les organismes de recherche et la profession agricole (www.aamf.fr).